



HAL
open science

Master Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un master. Master Sociologie. 2016, Université Rennes 2. hceres-02041843

HAL Id: hceres-02041843

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041843v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Sociologie

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Sociologie* de l'Université Rennes 2 comporte deux spécialités : *Recherche, expertise, conseil et intervention sociologiques (RECIS)* et *Intervention sociale (INSO)*. Les deux spécialités fonctionnent séparément dès la première année de master (M1) sans tronc commun. Contrairement à *RECIS*, la spécialité *INSO* comporte deux parcours en deuxième année de master (M2). L'un est plus orienté vers les politiques publiques et les dispositifs, l'organisation de l'intervention, l'autre prépare plus à l'action directe ou à l'intervention : *Direction des politiques et dispositifs d'insertion, de médiation et de prévention (DPDIMP)* et *Métiers de l'ingénierie de l'action sociale et éducative (MIASE)*. Cette distinction correspond aux thèmes de recherche respectifs des deux laboratoires d'adossment. L'ensemble de la mention accueille une soixantaine d'étudiants encadrés par douze enseignants-chercheurs titulaires.

Les emplois visés par la spécialité *RECIS* sont ceux de chargé d'étude, de diagnostic, d'évaluation, appliqué aux établissements sociaux ou culturels, services publics du social ou de la culture, ou aux territoires (collectivités locales). Aux emplois d'ingénieur d'étude (cellule recherche et développement des grandes entreprises, laboratoire de recherche), s'ajoute la fonction ressources humaines. La poursuite d'études en doctorat est également visée. Ceux visés par la spécialité *INSO* relèvent des positions de cadres de l'intervention sociale, à travers des activités de diagnostic, de conception et d'évaluation de projets, de dispositifs ou de politiques publiques.

Les enseignements ont lieu sur le campus Villejean de l'Université Rennes 2.

Synthèse de l'évaluation

L'idée de diversifier les perspectives d'insertion professionnelle entre les métiers de la recherche, ceux de l'expertise, du diagnostic, du conseil, de l'ingénierie et ceux de l'intervention sociale et éducative dans différents domaines, politiques et dispositifs d'insertion, de médiation et de prévention action sociale, est le meilleur moyen de garantir une complémentarité de l'offre de formation dans un environnement déjà pourvu en dehors de l'institution universitaire. Pourtant, dès l'énoncé des deux spécialités et deux parcours, on perçoit une certaine confusion dans les objectifs de chaque composante de la mention *Sociologie*. La spécialité *RECIS* semble centrée sur les métiers de la recherche, de l'expertise et du conseil mais y ajoute l'intervention sociologique qui ne peut se différencier de la spécialité intervention sociale (*INSO*), autrement que par la référence scientifique à la méthode d'intervention sociologique, ce qui ne semble pas être le cas.

De son côté, le parcours *DPDIMP*, mentionne entre autres débouchés le champ professionnel « recherche et développement » alors que le parcours *MIASE* vise à former des chargés d'études, des ingénieurs sociaux capables de diagnostiquer des situations sociales, d'élaborer et d'évaluer des projets d'action. Certes, ces mots définissent des activités différentes, mais la proximité de celles-ci rend le diplôme difficilement lisible pour un étudiant de troisième année de licence (L3) désirant en faire le choix. Une coordination générale de la mention *Sociologie* s'impose, en écartant de la formation sa fonction « ressources humaines » dans laquelle, certes la sociologie a sa place, mais qui relève d'autres domaines de compétences de base, juridique et de management notamment. Le vaste domaine social, socio culturel, socio-éducatif ou médicosocial, a suffisamment de besoins de personnels hautement qualifiés (M2 voire doctorat d'exercice) pour poser des diagnostics sociaux individuels, à côté du diagnostic médical, pour effectuer des consultations de prévention etc., pour que la sociologie ne se contente pas de former des chargés d'études, mais concourt à une intervention sociale plus sociétale auprès et sur les organisations, les institutions et les politiques publiques, en plus des pratiques individuelles.

Le nombre de doctorants produit par la mention *Sociologie* (six diplômés de *RECIS* et un de *INSO* en trois ans) paraît faible au regard de la capacité de direction de thèses (quatre professeurs et un maître de conférence habilité à diriger des recherches - HDR). Il convient pourtant de rapporter l'offre de formation à l'offre d'emploi de chercheurs ou chargés

d'étude dans la zone d'emploi de l'Université Rennes 2. La spécialité *INSO* a ainsi toute sa place pour que le métier de sociologue ne se limite pas au seul exercice de l'activité d'étude et recherche. Ainsi, la forte professionnalisation en spécialité *INSO* (enseignements, immersion dans l'environnement professionnel et de formation, stages, passerelles avec le diplôme d'état d'ingénierie sociale - DEIS etc.) est source de diversification des emplois de diplômés en sociologie voire de constitution d'une profession de sociologue apte à une intervention directe auprès des individus et des groupes, elle constitue un point fort doté de moyens avec un emploi de statut PAST (professionnel associé à temps partiel).

Il ressort aussi du dossier, outre une immersion dans l'environnement social, un fort encadrement des étudiants notamment à l'occasion des regroupements mensuels de stage en deuxième année de la spécialité *INSO*. Cependant, ces liens informels ne sauraient se substituer à la formalisation d'un certain nombre de procédures, notamment le conseil de perfectionnement duquel pourrait émerger des solutions aux points faibles qui ont été pointés. Il manque un certain nombre de données chiffrées dans le dossier, révélant probablement une carence dans le pilotage au niveau de la mention qui apparaît plus comme une juxtaposition de deux spécialités autonomes. Les chiffres fournis, notamment concernant les taux de réussite et d'insertion professionnelle ne sont pas très encourageants, quantitativement et qualitativement. Enfin, la place de l'international est trop ténue, notamment au regard de l'enseignement des langues, absent en M2.

Points forts :

- Implication des enseignants-chercheurs et initiation à la recherche dès le M1 en spécialité *RECIS*.
- Partenariats des deux parcours de la spécialité *INSO* avec l'environnement professionnel et de formation.
- Présence d'un PAST en *DPDIMP*.
- Enseignement à et par la recherche présent dans l'ensemble de la mention, au point qu'ils pourraient faire l'objet de mutualisations.

Points faibles :

- Chaque spécialité fonctionnant comme un diplôme autonome.
- Données chiffrées souvent insuffisamment renseignées dans le dossier.
- Absence de formalisation de procédures (suivi des diplômés, conseil de perfectionnement, place de international, place du numérique etc.).
- Devenir à l'issue du master pas toujours en rapport avec le niveau de la formation.
- Emploi hors champ du social en *RECIS*, niveau d'emploi en dessous du master et statut précaire en *MIASE*.
- Place de l'international et de l'enseignement des langues, encore plus dommageable pour les futurs professionnels de la recherche issus de la spécialité *RECIS*.

Recommandation :

L'absence de synergie, voire de pilotage commun, engendre un surcroît de travail de l'équipe pédagogique permanente, relativement réduite au regard du nombre d'étudiants par ailleurs accueilli en licence par la même équipe pédagogique. Plusieurs tâches pourraient être mutualisées au niveau de la mention, ce qui éviterait des doublons dans les objectifs des deux spécialités (intervention) et remédierait à plusieurs lacunes (suivi des étudiants, utilisation du numérique, international etc.).

Le conseil de perfectionnement associant des professionnels potentiellement employeurs des diplômés pourrait poser la question de la structuration générale de la formation en trois parcours en M2 et éventuellement de la mutualisation du parcours recherche en sociologie conçu comme une « prépa-thèse » au sein de la communauté d'établissements et d'universités (ComUE) Université Bretagne Loire (UBL). Ce travail approfondi avec les employeurs permettrait de mieux définir et rendre lisible des objectifs complémentaires en évitant l'apparence de doublons (objectif d'intervention en *RECIS* et dans la dénomination de *INSO*, formation « par » la recherche en *INSO* et « à » la recherche en *RECIS*).

Surtout, il conviendrait, pour maintenir une spécialité orientée vers la recherche, de distinguer plus nettement, au-delà de leurs appellations, les deux spécialités du master. C'est cependant une réflexion à mener au niveau de la ComUE au regard de l'absence d'insertion professionnelle dans les métiers de la recherche et de chargés d'étude depuis 2011.

Peut-être, en fonction de l'environnement, les trois parcours étude et recherche, intervention sociale (culturelle et éducative), et politique publique pourraient venir compléter judicieusement l'offre de formation régionale en fonction de la réalité de l'offre d'emploi.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La construction générale de la mention est une juxtaposition de deux spécialités fonctionnant de façon autonome et sans mutualisation, avec certaines proximités qui les placent de fait, en concurrence, dans le recrutement. L'enseignement de premier semestre (S1) comprend une consolidation des acquis de licence, ce qui ne devrait pas être le cas pour une préparation doctorale monodisciplinaire, mais est très utile pour une mise à niveau d'étudiants d'origines diverses. Les dénominations des deux spécialités sont aussi confuses, puisque le terme « intervention sociale (ou sociologique) » se retrouve dans les deux intitulés.</p> <p>Les deux spécialités sont destinées à permettre aux diplômés d'occuper des emplois de cadres, pour des fonctions d'étude, de diagnostic, d'ingénierie, d'évaluation, d'expertise, et une poursuite en doctorat est indiquée comme effective après les parcours <i>MIASE</i> et <i>DPDIMP</i>. En revanche, l'intérêt des deux parcours demeure de donner une orientation thématique aux activités d'ingénierie au cours du M2, de surcroît en alternance, après un tronc commun en M1.</p> <p>Les différences entre les deux spécialités devraient être plus clivantes pour se justifier au regard de l'offre d'emploi à moyen terme. En revanche, les deux parcours de la spécialité <i>INSO</i> se différencient par les domaines professionnels issus des deux laboratoires d'adossement de la mention.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le voisinage académique semble être plutôt concurrentiel. La prise en compte de l'élargissement de la ComUE (UBL) est indiquée par la spécialité <i>RECIS</i> ainsi que des relations avec les universités de la ComUE normande, chacune de ces universités disposant de masters de sociologie comprenant une orientation vers les métiers proches les uns des autres. La nouvelle ComUE UBL va obliger les différentes universités membres à des complémentarités entre les masters visant les métiers de l'intervention sociale en évitant des doublons de master destinés à des formations doctorales.</p> <p>La formation de la spécialité <i>RECIS</i> est adossée à deux unités de recherche : Espaces et sociétés (ESO-Rennes, unité mixte de recherche (UMR) 6590 CNRS) et le Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS, équipe d'accueil (EA) 2241).</p> <p>La spécialité <i>INSO</i> dispose de partenariats ou collaborations avec les organismes de formation voisins. Ils sont cohérents en fonction des deux parcours. S'agissant de <i>DPDPMI</i>, on notera l'Institut régional du travail social (IRTS), le Collège coopératif de Bretagne, l'école de Saint-Cyr-Coëtquidan, l'École d'architecture, l'Institut d'études politiques ou l'École des Hautes Etudes en Santé Publique - EHESP. Pour le parcours <i>MIASE</i>, il existe un lien avec l'Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale (UNAFORIS).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique, tout comme l'ensemble du dossier, est présentée de façon séparée pour chacune des spécialités, comme relevant de deux mentions différentes et sans lien. (L'équipe gère par ailleurs une licence <i>Sociologie</i> accueillant 300 étudiants en première année.)</p> <p>L'équipe pédagogique de la spécialité <i>RECIS</i> est quasi exclusivement composée d'enseignants-chercheurs en sociologie (huit maîtres de conférences et quatre professeurs issus pour moitié des deux laboratoires CIAPHS et ESO-Rennes) s'y adjoignent un professeur retraité (en sciences du langage) et deux consultants. Cette composition correspond bien aux métiers de la recherche, mais la collaboration (non mentionnée) de chargés d'études du secteur publique ou privé, bien au-delà d'une ou deux personnes, ouvrirait des perspectives professionnelles autres, vers des métiers plus nombreux ayant des missions d'études, notamment les</p>

	<p>observatoires, ou des besoins d'enquêtes correspondant aux objectifs annoncés : collectivités territoriales, agences publiques ou parapubliques, Observatoire régional de la santé, Chambre régionale de l'économie sociale, Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire (ORESS), Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR) etc. Des initiateurs d'appel à projet (Agence régionale de santé, département etc.) développeraient des compétences recherchées par nombre de directions d'organismes sanitaires et sociaux.</p> <p>La spécialité <i>INSO</i>, s'enrichit d'une perspective multi disciplinaire (sociologie, psychologie, psychanalyse, géographie sociale, sciences politiques et gestion). Une présentation des disciplines et des institutions intervenantes mériterait d'être précisée. Toutefois, leur diversité (enseignants-chercheurs de l'Université Rennes 2, enseignants de l'EHESP) et leur interdisciplinarité notamment avec des disciplines facilitant l'insertion professionnelle (droit, gestion financière pour <i>DPDIMP</i>, et des intervenants des diplômés d'Etat du travail social pour <i>MIASE</i>) constituent un atout pour une formation professionnelle. Le parcours <i>DPDIMP</i> s'enrichit d'un enseignant de statut PAST et de nombreux intervenants extérieurs pour des interventions professionnelles précisées.</p> <p>Le pilotage de la spécialité <i>INSO</i> se limite au responsable du M1 commun et aux deux responsables de parcours de M2 auquel s'ajoute le PAST, responsable des stages uniquement pour le parcours <i>DPDIMP</i>.</p> <p>S'y ajoutent, des cycles de réunions différents pour chacun des parcours. Pour le parcours <i>MIASE</i>, un conseil pédagogique trimestriel réunit les représentants du diplôme d'Etat d'intervention sociale, alors que le parcours <i>DPDPMI</i> dispose d'une équipe de pilotage de quatre personnes en plus des réunions mensuelles de regroupements des stages.</p> <p>Une structure formelle du pilotage de chaque spécialité, voire de la mention, rendrait celui-ci plus lisible et moins dépendant de la bonne volonté de chaque responsable. Par exemple, le regroupement mensuel de stage peut favoriser l'écoute des étudiants, mais ne se substitue pas à un pilotage.</p>
Effectifs et résultats	<p>L'accès au M1 est de droit pour les étudiants issus de la licence <i>Sociologie</i>, et pour <i>INSO</i> des licences <i>Psychologie</i> ou <i>Sciences de l'éducation</i>, mais les effectifs détaillés par année et parcours ne sont pas fournis.</p> <p>Pour la spécialité <i>INSO</i>, la sélection s'opère volontairement entre le M1 et le M2 pour permettre l'encadrement des stages. Le recrutement en M1 est délibérément large, l'équipe pédagogique partant du principe que c'est aux étudiants de faire leurs preuves pour l'entrée sélective en M2. Les taux de réussite de M1 ne sont pas donnés, ceux de M2 subissent une tendance à l'érosion, perdant quasiment 15 % en trois ans, et dépassant tout juste les 60 % sur la promotion 2013.</p> <p>Les effectifs décroissants de <i>RECIS</i> de 28 à 21 entre 2011 et 2013 sont compensés autour de soixante par ceux de <i>INSO</i> de 33 à 38 sur la même période. Le recrutement local de <i>INSO</i> peut être lié à l'immersion de la spécialité dans son environnement et à la complémentarité des deux parcours. On se pose alors naturellement la question de savoir si le recrutement présenté comme plus large de <i>RECIS</i> ne pourrait pas être lié à une décroissance de ses effectifs.</p> <p>Pour le parcours <i>MIASE</i>, 17 étudiants étaient inscrits et 11 ont été diplômés en 2012. Pour le parcours <i>DPDIMP</i>, 25 étudiants étaient inscrits, 16 ont été diplômés en 2012. Les taux de réussite ne sont donc que de 64 %, ce qui est plutôt faible pour des M2 sélectifs.</p> <p>L'insertion professionnelle de trois quarts des étudiants après 30 mois et un tiers à 12 mois, reste très inégale entre les spécialités et parcours.</p> <p>Très hétérogène pour <i>RECIS</i> pourtant plus spécialisé en sociologie et moins multidisciplinaire, l'insertion professionnelle est quasi exclusivement dans le secteur public et à but non lucratif, notamment dans le secteur santé et action sociale (1/2 en 2011, 2/3 en 2012 et 3/5 en 2013). Il s'agit d'un emploi stable et à temps plein pour sept des 10 diplômés répondants en 2011, 3/5 en 2013, l'année 2012 n'étant pas renseignée. Le niveau d'emploi est aussi très hétérogène en 2011, avec 4/10 comme cadre supérieur et employé, 2/10 en profession intermédiaire. En 2013 on note une progression avec trois des cinq recrutés comme cadre supérieur 12 mois après l'obtention du diplôme. L'année 2012 n'étant que faiblement renseignée.</p>

	<p>Six doctorats ont été engagés ces dernières années à l'issue de la spécialité <i>RECIS</i>, dont on ne connaît pas le devenir ni les financements. Ce chiffre paraît faible au regard des quatre professeurs et du maître de conférences habilité à diriger des recherches engagés dans la spécialité.</p> <p>Bien que plus professionnalisant en dehors de la recherche, la spécialité <i>INSO</i> a débouché sur une poursuite en doctorat. Il reste que le taux de diplômés en emploi (30 mois) est de 74 % en 2011 et 86 % en 2012. Les 35 % en 2013 ne sont mesurés qu'après 12 mois. Ces emplois sont stables pour plus de la moitié des diplômés (57 % et 58 % en 2011 et 2012) et pour l'essentiel à temps plein (86 % et 89 % en 2011 et 2012). Il s'agit pour l'essentiel (57 % et 53 % en 2011 et 2012) de professions intermédiaires. On remarque cependant qu'en 2013, 12 mois après l'obtention du diplôme le statut d'emploi voisine celui des années précédentes mais que 100 % sont de niveau cadre supérieur. Le secteur d'emploi est constant et conforme à la spécialité, dépassant la moitié en santé humaine et action sociale, 1/5 en enseignement, l'administration publique dépassant de peu les 10 %. Les effectifs sont trop faibles pour émettre un avis en 2013, année débouché dans l'enseignement, au profit de l'administration publique. Les classements doivent toutefois être maniés avec précaution. En effet, sur 100 % des emplois classés cadres supérieurs en 2013, on constate une assistante sociale.</p> <p>Le faible taux de répondants, sur 60 entrées en M1, interdit toute interprétation. Cependant, bien qu'hétérogène, dans une période économique difficile de surcroît pour le secteur social, l'insertion professionnelle est présente, mais en aucune façon dans les métiers de la recherche et de l'ingénierie, surtout dans la spécialité <i>RECIS</i>. Certains emplois de la spécialité <i>INSO</i> peuvent devoir mobiliser les techniques professionnelles de la sociologie dans les missions d'intervention.</p> <p>Au total, la mention a produit sept doctorants sur 181 inscrits en trois ans.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>Des chercheurs des deux laboratoires de l'Université (CIAPHS et ESO-Rennes) interviennent dans la spécialité <i>RECIS</i> alors qu'ils se partagent les perspectives professionnelles de chaque parcours de la spécialité <i>INSO</i>, en fonction de leurs thèmes de recherche respectifs.</p> <p>Les séminaires des laboratoires font partie de la formation dans la spécialité <i>RECIS</i> plus centrée sur une activité de recherche. Un mémoire comportant une enquête fait partie du dispositif d'évaluation de chacune des deux spécialités. Des séminaires de méthodologie et des conférences au semestre 4, pour un total de 24 heures, semble constituer un temps limité pour un master dont la dénomination le centre plus sur les métiers de la recherche. Cependant, un tiers des crédits européens (ECTS) est consacré à la « méthodologie et savoir-faire » avec 78 heures chaque semestre de première année (méthode d'enquête, outil de diagnostic territorial etc.), ce qui constitue la base de la pratique professionnelle du sociologue.</p> <p>Concernant la spécialité <i>INSO</i>, l'enseignement du semestre 1 en « méthodologie et savoir-faire » semble plus fort, avec 100 heures, mais ne compte que pour 8 ECTS. Aussi, une part du contenu diffère entre les deux spécialités : gestion financière, préparation du projet professionnel etc. Pourtant, certaines des mutualisations existantes entre les deux parcours pourraient s'étendre aux deux spécialités. En revanche, au semestre 2 cette discipline n'est plus enseignée que pour 76 heures mais compte pour 11 crédits ECTS. Là encore, la méthodologie de la recherche appliquée semble pouvoir être mutualisée, celle-ci constituant un débouché professionnel de <i>RECIS</i> présenté sous différentes appellations (diagnostique, expertise etc.) pour les métiers de chargés d'études en bureaux d'étude, les services recherche & développement, les services de collectivités locales, les cabinets de conseil et de consultance, sociétés d'aménagement. L'enseignement de l'exercice de la recherche est moins présent en M2 <i>INSO</i>, laissant la place à des perspectives professionnelles, mais les enseignements spécialisés, sont liés aux activités de recherche des deux laboratoires.</p> <p>Les enseignements à et par la recherche sont donc présents dans l'ensemble de la mention, au point qu'ils pourraient faire l'objet de mutualisations.</p>
------------------------------	---

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>A l'inverse de la place de la recherche, la professionnalisation est plus forte dans la spécialité <i>INSO</i>. L'enquête collective pratiquée dans la spécialité <i>RECIS</i> est certes un exercice professionnel mais ne constitue pas une immersion en milieu professionnel de la recherche ou organismes d'études cités plus haut.</p> <p>Dans la spécialité <i>INSO</i>, l'atelier de recherche de stages, les tables rondes, les conférences professionnelles et le fonctionnement sur un modèle d'alternance en M2 (une semaine de cours par mois), attestent d'une mise en œuvre concrète des objectifs de professionnalisation indiqués.</p> <p>Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont conformes et déclinent pour chaque parcours et spécialité les compétences attendues. Cependant, certains secteurs d'activités présentés (services de collectivités locales, gestion des ressources humaines) répondent à d'autres enseignements (droit public, droit du travail) que ceux dispensés dans la spécialité <i>RECIS</i> centrée sur la recherche en sociologie.</p> <p>La professionnalisation de la formation est facilitée dans la spécialité <i>INSO</i> par la participation à différentes instances régionales (AFORIS Bretagne, Conseil régional du travail social etc.). La fréquentation de ces instances et autres réseaux professionnels pourrait faciliter l'insertion professionnelle des étudiants de la spécialité <i>RECIS</i>, qui ne seront pas tous chercheurs, mais exerceront les métiers connexes de chargés d'études au sein d'entreprises et administrations qui ne font pas de la recherche leur activité principale.</p> <p>La professionnalisation constitue un point très fort de la spécialité <i>INSO</i>, au point qu'elle note dans les points à améliorer, une réflexion prospective sur les métiers. Un moyen d'élargir la perspective d'emploi en sociologie consisterait à distinguer plus nettement, au-delà de leurs appellations, les masters préparant à la recherche de ceux préparant à l'intervention.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages occupent une place centrale dans la spécialité <i>INSO</i> (quatre à six mois) avec une organisation inspirée de la formation en alternance. Elle permet un lien entre la pratique et l'apprentissage académique, et assure un suivi du stage qui, de ce fait, ne se retrouve pas relégué en fin de formation. Les outils de recherche de stage, de suivi et d'évaluation sont énoncés, bien que certains méritent d'être précisés. S'y ajoutent des projets avec mise en situation, étude de terrain pour <i>MIASE</i> et réponse à appels à projets pour <i>DPDIMP</i>.</p> <p>Le stage, suivi par un consultant, occupe une moindre importance dans la spécialité <i>RECIS</i> (deux mois minimum). Il est apprécié par les étudiants. Tous trouvent un stage dans des secteurs diversifiés : collectivités locales, cabinets d'études, associations du secteur médico-social, grandes entreprises etc. Ce type de stage rapproche la spécialité <i>RECIS</i> de <i>INSO</i>. Une immersion dans des services « études et recherches », ou dans des laboratoires universitaires, voire une sensibilisation au financement doctoral (CIFRE, crédit d'impôt recherche...) constituerait autant de spécificité de <i>RECIS</i> par rapport à <i>INSO</i>. Certains lieux de stages semblent éloignés des missions et de l'encadrement en ingénierie sociale et en recherche. Ils peuvent seulement constituer des terrains d'enquête.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international représente un point faible de l'ensemble de la mention <i>Sociologie</i>, dont le thème « social » ne fait certes que peu partie des préoccupations et réglementations internationales, notamment européennes. Pourtant, la profession de chercheur ne peut plus se limiter aux travaux francophones. La spécialité <i>RECIS</i> a un échange Erasmus sortant par an mais sans réciprocité. La spécialité <i>INSO</i> ne dispose pas d'enseignement spécialisé en langues en deuxième année, après un enseignement réduit en M1 à 12 heures et 22 heures par semestre respectivement pour les parcours <i>MIASE</i> et <i>DPDIMP</i>. Cette négligence pour l'enseignement des langues semble encore plus dommageable pour la spécialité <i>RECIS</i>, la recherche ne pouvant plus demeurer franco française. Toutefois, des réflexions sont en cours quant à la possibilité d'interventions de chercheurs étrangers, de cours donnés en anglais ou de stage à l'étranger, à condition qu'une politique de l'établissement puisse en prendre la charge.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les deux spécialités ont des enjeux différents l'une centrée sur la recherche en sociologie, l'autre à visée plus professionnelle sur l'intervention sociale.</p> <p>On est alors surpris de voir que la spécialité <i>RECIS</i> recrute en dehors de la discipline et soit contrainte de procéder à des mises à niveau pour les étudiants qui ne disposent pas des prérequis de la discipline. On se demande si ce recrutement ne pourrait pas expliquer le faible taux de poursuite en étude doctorale.</p> <p>En revanche, la spécialité <i>INSO</i>, certes à dominante sociologique, peut s'ouvrir à des candidats issus de disciplines connexes désirant opérer une réorientation professionnalisante dans les métiers de l'intervention sociale. Le M1 est alors opportunément conçu comme une année de remise à niveau des étudiants aux origines hétérogènes.</p> <p>Pour l'ensemble de la mention, des données factuelles sur les flux des étudiants bénéficiaires d'une mise à niveau en sociologie, tout comme sur le nombre d'étudiants intégrés par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP), permettraient une analyse plus précise.</p> <p>Il semble qu'il y ait eu pendant plusieurs années un mouvement important (malheureusement non chiffré), entrant et sortant, entre les deux années de <i>RECIS</i>, ce qui interroge sur la cohérence globale de la spécialité.</p> <p>En revanche, les deux parcours de la spécialité <i>INSO</i> disposent de la possibilité optionnelle de suivre des modules (pour le parcours <i>DPDIMP</i>) ou la totalité (parcours <i>MIASE</i>) du diplôme d'Etat d'ingénierie sociale en lien avec les écoles environnantes, ce qui constitue un élément majeur des passerelles entre formations.</p> <p>En l'absence de précisions chiffrées, il est difficile d'émettre un avis.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le modèle de l'alternance dans l'organisation des stages dans la spécialité <i>INSO</i>, n'a pas seulement d'effet sur les stages. Cette organisation oblige à appuyer les enseignements sur l'expérience professionnelle naissante.</p> <p>La répartition entre les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) ne revêt pas une importance majeure en master, tant les effectifs sont réduits. Aussi, d'une part les enseignements mutualisés de S1 des deux parcours <i>DPDIMP</i> et <i>MIASE</i> ne comportent pas le même nombre d'heures, mais la répartition CM/TD n'est renseignée que dans le parcours <i>DPDIMP</i>.</p> <p>La spécialité <i>RECIS</i>, quant à elle, organise des enseignements qui ne sont pas uniquement sous la forme de séminaires ou CM, mais aussi par des projets participatifs qui permettent aux étudiants d'être actifs dans leur formation : exposés ou enquêtes collectives.</p> <p>Pour ce qui est du numérique, l'essentiel des enseignements sont conçus en présentiel dans le cadre d'une pédagogie active, la plate-forme CURSUS et la messagerie électronique étant utilisées de façon complémentaire et croissante pour les échanges avec les étudiants et la diffusion de documents.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation repose sur trois dispositifs : les examens classiques, l'évaluation de la participation aux enseignements pratiques, et le contrôle continu en travaux dirigés et le mémoire. Ce dernier est un élément majeur pour l'obtention du diplôme. Cependant on ne peut pas identifier leurs poids respectifs dans le calcul de la note finale et dans l'attribution des 30 ECTS par semestre.</p> <p>Les parcours de la spécialité <i>INSO</i> ont souhaité, en M2, privilégier les évaluations basées sur la restitution d'un travail résultant d'une mise en situation, mais le « mémoire de recherche » apparaît essentiel à l'équipe pédagogique à côté du rapport de stage, alors que l'objectif de la formation est professionnel. On peut imaginer qu'un rapport d'enquête serait plus adapté à la perspective professionnelle de la spécialité, quand un rapport de stage rendrait compte, par exemple de la direction administrative de l'enquête.</p> <p>La composition des jurys d'examens mériterait d'être précisée. Le rôle dévolu au jury <i>RECIS</i> « d'ajuster les moyennes » est surprenant, tout comme celui « d'opérer la sélection en M2 ».</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les outils de suivi de l'acquisition des compétences ne sont pas formalisés (porte folio). Le suivi des stages ou des mémoires en tient lieu.</p> <p>L'idée de bilans de fin de semestres (<i>RECIS</i>) avec un autre enseignant que le responsable du mémoire apporterait un moyen supplémentaire de vérifier la progression de l'étudiant.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les résultats de l'enquête de l'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle ne sont pas analysés.</p> <p>Une association rattachée au parcours <i>DPDIMP</i> a commencé à diffuser un questionnaire en 2015 sur le devenir professionnel des diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement n'est formalisé que depuis la rentrée 2014 et pour le seul parcours <i>DPDIMP</i>. Pour <i>RECIS</i> et <i>MIASE</i>, un conseil pédagogique en tient lieu réunissant les enseignants et les étudiants chaque semestre pour traiter des questions d'emplois du temps, de suivi des travaux de recherche. Les questions plus générales sur l'organisation du cursus ou la place des professionnels ou du numérique, n'y sont pas abordées.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Sciences sociales
Intitulé du diplôme	Master mention Sociologie

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<ul style="list-style-type: none">Le nombre d'étudiants issus du master de sociologie inscrits en doctorat est de 10, plutôt que 6.

Recommandations	
Observations	<p>L'équipe enseignante responsable du master de sociologie est en convergence avec l'essentiel des remarques et suggestions des experts de l'HCERES. Nombre d'entre elles ont été anticipées et intégrées aux maquettes du prochain quinquennal.</p> <p>L'architecture des formations est clarifiée. Deux mentions sont distinguées : Sociologie et Intervention et développement social. Les parcours de chacune des mentions sont spécifiés. Cette séparation des mentions facilitera leur pilotage. Dans le même temps, des mutualisations significatives ont été instaurées, conformément aux recommandations ministérielles.</p> <p>Des conseils de perfectionnement seront mis en place, dès la rentrée 2016/2017, pour chaque mention, en y impliquant les années de master 1 et de master 2. Cette intégration verticale confèrera une cohérence aux deux mentions. Les conseils de perfectionnement rassembleront une dizaine de personnes parmi lesquelles les responsables pédagogiques des mentions, des intervenants dans les formations professionnels des métiers concernés, les délégués des étudiants et des représentants des organismes accueillant les étudiants en stage.</p> <p>L'intervention sociologique et les ressources humaines ne figurent plus au programme du futur master Récis.</p> <p>Le futur master Récis est clairement orienté vers les métiers du conseil et de l'étude sociologiques. Les cours et les TD, les stages et le conseil de perfectionnement l'inscriront ensemble dans cette perspective.</p> <p>L'encadrement individuel des étudiants sera renforcé à travers, notamment, une fiche d'accompagnement de leurs travaux de recherche, visée à plusieurs reprises en cours d'année par l'équipe enseignante.</p>

	<p>Concernant la dimension internationale des formations, l'équipe souhaite la développer. Mais il faut, pour amplifier cette ouverture, disposer de moyens en heures de cours en anglais et en heures de décharge.</p> <p>L'équipe est consciente des enjeux du numérique dans l'enseignement. Le département de sociologie est engagé au SUEJ pour la licence (1, 2 et 3) sous la forme, unique à Rennes 2, de cours filmés. L'équipe reste attentive à des partenariats innovants avec le SUP et à toute autre possibilité.</p>
--	--

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2



Le Président
UNIVERSITÉ
RENNES 2
Olivier DAVID